

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 17 JUIN 2025

N° 0 0 0 2 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Signature d'une convention de partenariat avec EDF relative aux modalités d'échanges d'informations entre le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et EDF en matière de lutte contre la précarité énergétique.

Le Conseil,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R.123-39 et suivants ;

Vu la convention de concession signée entre la Ville de Paris, EDF et ENEDIS le 29 février 2024

Vu les dispositions du Règlement Municipal des Prestations d'Aide Sociale Facultative en vigueur ;

Vu le mémoire présenté par la Directrice générale par lequel elle demande l'autorisation de signer la convention de partenariat entre le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et EDF prise en application de la convention de concession signée entre la Ville de Paris, EDF et ENEDIS.;

Délibère

Article 1

La Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est autorisée à signer la convention de partenariat avec EDF prise en application de la convention de concession signée entre la Ville de Paris, EDF et ENEDIS.

La Directrice Générale
Secrétaire du Conseil d'Administration



Jeanne SEBAN

P/la Présidente
du Conseil d'Administration



Léa FILOCHE